

Une application de l'anthropologie au développement

Le métier de praticien

An Application of Development Anthropology. The Practicing Anthropologist

Jacky Bouju



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/16788>

DOI : [10.4000/etudesafriaines.16788](https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.16788)

ISSN : 1777-5353

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 8 septembre 2011

Pagination : 563-589

ISBN : 978-2-7132-2298-6

ISSN : 0008-0055

Référence électronique

Jacky Bouju, « Une application de l'anthropologie au développement », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 202-203 | 2011, mis en ligne le 27 octobre 2013, consulté le 19 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/16788> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.16788>

Ce document a été généré automatiquement le 19 juin 2020.

© Cahiers d'Études africaines

Une application de l'anthropologie au développement

Le métier de praticien

An Application of Development Anthropology. The Practicing Anthropologist

Jacky Bouju

- 1 Aujourd'hui, en France, la relation entre l'anthropologie académique et l'anthropologie appliquée au développement est loin d'être réglée. D'un côté, l'anthropologie du développement peine toujours à se voir reconnue comme spécialité légitime de l'anthropologie dans le monde académique, et de l'autre, l'anthropologie appliquée n'est pratiquement pas enseignée. Et pourtant, « L'idée de science implique celle de sa sécularisation et de son utilité, c'est-à-dire la rencontre entre la science comme fin et la science comme moyen d'action » (Lenclud 1995 : 51). Bref ! La question posée par Jean-François Baré (1995a : 141-178), il y a déjà quinze ans : « En quoi peut bien consister une anthropologie appliquée au développement ? » reste aujourd'hui d'actualité. Cependant, en ce qui concerne la place de l'anthropologie appliquée en France, la situation évolue doucement. L'article « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales » de D. Cefaï et V. Amiraux (2002), les actes du colloque dirigé par B. Traimond (2005) ainsi que les débats passionnants, animés par É. Fassin et A. Soucaille aux Assises de l'ethnologie et de l'anthropologie en 2007, ont renouvelé l'approche de l'anthropologie appliquée et constituent une rupture bienvenue avec la frilosité générale du monde académique sur le sujet.
- 2 Pour ce qui concerne l'anthropologie appliquée au développement, les contributions anglo-saxonnes les plus récentes (Arce & Long 2000 ; Ervin 2000 ; Hirsh & Gellner 2001 ; Mosse, Farrington & Rew 2001 ; Nolan 2002 ; Kedia & van Willigen 2005 ; Green 2006 ; Roberts 2006 ; Hagberg & Widmark 2009) ou encore le *Bulletin Napa*¹ témoignent d'une réflexion avancée par rapport aux travaux français, dans lesquels les problèmes épistémologiques soulevés par l'implication de l'anthropologue dans l'action de développement sont rarement évoqués ou rapidement écartés, comme relevant de l'expertise jugée comme une pratique disciplinaire « impure ». Dans l'ouvrage récent dirigé par L. Atlani-Duault et L. Vidal (2009) faisant l'état de la question sur

l'anthropologie du développement et de l'humanitaire, quelques contributions (P. Lavigne Delville & P.-Y. Le Meur, L. Vidal, entre autres) discutent finement des problèmes posés par la recherche anthropologique appliquée « au » développement. Mais au terme de ces discussions, fort intéressantes au demeurant, une certaine ambiguïté subsiste, car on ne sait jamais si l'on parle de recherche anthropologique accompagnant l'intervention de développement ou de pratique anthropologique impliquée dans l'intervention de développement. Nous montrerons ici que ces deux pratiques de l'anthropologie ne correspondent ni à la même profession, ni au même métier.

- 3 Cette ambiguïté traduit un malaise général dans la discipline et celui-ci est directement perceptible dans la multiplicité des termes utilisés pour décrire les diverses sortes d'anthropologie « impliquée, orientée, sur contrat, finalisée, à durée déterminée, etc. ». Cette prolifération souligne la difficulté et la complexité de l'entreprise comme de la réalité sociale qu'elle sous-tend (Raveneau 2005, 2007). Les nombreux problèmes épistémologiques comme l'adéquation de la demande, les délais d'exécution, la neutralité axiologique, la maîtrise des informations et des résultats ou les problèmes éthiques que pose l'implication de l'anthropologue dans l'intervention ne sont pas étrangers à ce malaise. Aussi, pour parler du métier de praticien faut-il autant que possible parler d'« implication » plutôt que d'« application » et « d'anthropologie d'intervention » plutôt que « d'anthropologie appliquée » qui me paraissent traduire plus exactement la pratique de l'anthropologue praticien salarié par une entreprise intervenant dans le développement.
- 4 En m'appuyant sur ma propre expérience en anthropologie du développement — mais aussi sur l'expérience de stage des étudiants du master professionnel en anthropologie appliquée au développement que je dirige à l'Université de Provence — j'essaierai en particulier de montrer qu'en dépit des lourdes contraintes méthodologiques et des graves problèmes éthiques qui pèsent sur son activité, l'anthropologue d'intervention engagé comme praticien dans un projet de développement fait encore de l'anthropologie. En considérant le contexte actuel du développement dans la mondialisation, on comprendra mieux le fonctionnement des projets de développement comme organisations ou comme entreprises génératrices de normes qui encadrent les conditions d'exercice du métier d'anthropologue praticien. Ainsi défini, je pourrai montrer que le métier d'anthropologue praticien est une profession radicalement différente de celle de chercheur sur le développement.

Le monde du développement

- 5 En cette première décennie du XXI^e siècle, le développement international apparaît comme un des vecteurs principaux du processus de mondialisation. Il s'est progressivement institutionnalisé sous la domination d'un petit groupe d'organisations multilatérales très puissantes (la Banque Mondiale, le Fonds monétaire international, les banques de développement régional et les différentes agences de l'ONU) contrôlant la plupart du financement du développement international, ainsi que la plupart des autres ressources nécessaires pour intervenir que sont l'information, le personnel et l'influence politique. En dépit de leur pouvoir exorbitant, ces agences sont, d'une manière ou d'une autre, reliées les unes aux autres — ne serait-ce que par les employés qui passent de l'une à l'autre — et fonctionnent hors de tout contrôle démocratique. Depuis la chute du mur de Berlin, elles n'ont cessé de renforcer leur influence et leur

pouvoir auprès des pays les plus endettés, et aujourd'hui, par leur implication dans le processus de globalisation tel qu'il est conduit par le capitalisme financier international, elles agissent de plus en plus comme une tutelle distante, coupée des réalités quotidiennes de la pauvreté des populations qu'elles sont censées aider (Nolan 2002 : 265). Aujourd'hui, la tendance dominante du développement concerne avant tout la croissance économique du capital financier international et très secondairement l'amélioration du bien-être des populations.

- 6 Comment en est-on arrivé là ? Dans les années 1990, le paradigme économique néolibéral s'est généralisé au développement en intégrant toujours plus l'innovation technologique et la logique des marchés financiers. Comme l'a montré la crise de 2009, les budgets des États développés eux-mêmes sont entre les mains de la finance internationale qui les contrôle et qui décide de manière autoritaire de la faillite de ces États. Soumise à l'impératif des économies budgétaires, l'aide publique au développement des États donateurs s'est profondément dégradée. Partout, l'investissement privé tend à remplacer l'aide publique², avec pour conséquence principale que le choix des investissements est déterminé par les possibilités de profit, et non plus par des considérations de besoin, d'équité ou de durabilité : « Development has [...] important political and economic functions for the wealthy donors, which may be unrelated to the need of the poor » (Bodley 1994 : 39). L'aide publique au développement s'inscrit aujourd'hui dans cette « économie-monde » globalisée, dirigée par les marchés boursiers dont l'idéologie a érigé la valeur marchande de la technique en valeur suprême et l'argent comme équivalent universel et mesure de toute chose.
- 7 La définition des politiques publiques, la structuration des programmes de développement et la culture professionnelle des projets ont été profondément influencées par cette idéologie néolibérale dominante (Green 2006). Dans la formulation des politiques publiques, s'est imposée une conception unidimensionnelle de l'homme perçu comme un *homo œconomicus* prenant individuellement des décisions rationnelles prioritairement motivées par ses intérêts économiques personnels à court terme (Hobart 2009 ; Bodley 1994). Les problèmes du monde y sont représentés par des indicateurs quantitatifs abstraits et les contextes locaux n'intéressent guère que dans la mesure où leurs caractéristiques sont potentiellement porteuses de profits ou de pertes. Cette culture dominante croit à la croissance dans un contexte de rareté des ressources, à l'action individuelle et à la concurrence. Elle considère ainsi, non sans cynisme, que dans l'arène du développement mondialisé, la compétition internationale non contrôlée va provoquer une sorte de « sélection naturelle » au cours de laquelle certaines cultures gagneront alors que d'autres perdront (Nolan 2002 : 266). Cette culture néolibérale qui s'inscrit dans la longue tradition du capitalisme monopolistique n'est localisée nulle part en particulier, si ce n'est dans les grandes écoles de commerce et de *management* international où elle est enseignée. Les pratiques des grandes agences sont ainsi restées longtemps axées sur une approche *top-down* du développement, profondément marquée par une forme de népotisme international teinté de néocolonialisme (Pottier 2005 : 13). Le paradigme dominant continue d'équivaloir le développement à la croissance dont l'innovation technologique est le moteur et la quantification la mesure (Nolan 2002 : 268). Il présuppose aussi que les avancées technologiques sont de même essence que le « progrès », que la croissance peut se poursuivre indéfiniment et que les problèmes qu'on pourrait rencontrer en chemin seraient finalement résolus par de nouveaux transferts technologiques. Cette idéologie

du développement produite et reproduite par les grandes agences est intrinsèquement ethnocentrique. De fait, les grandes agences se contentent encore de définir le développement, par elles-mêmes et pour les autres, comme n'étant rien d'autre que « ce qu'elles sont en train de faire » (*ibid.*).

- 8 Cependant, à partir des années 1980, la recherche de stratégies alternatives, renforcée par l'émergence du courant postmoderne en sciences sociales, s'est intensifiée dans différentes directions : le rejet de modèles imposés de l'extérieur, la lutte contre la grande pauvreté, l'intérêt pour la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité, la « bonne » gouvernance et, enfin, le souci que les politiques de développement soient « durables » et mises en œuvre par des programmes plus participatifs que technocratiques. Malgré ce mouvement, les élites professionnelles qui formulent et financent aujourd'hui les politiques de lutte contre la pauvreté restent imprégnées par l'idéologie de la « culture bureaucratique planétaire » (Mead 1977 : 7). Elles refusent toujours de voir les dimensions politiques des choix de développement qu'elles ne peuvent traiter autrement que comme une série de problèmes techniques. Les concepts à la mode dans les années 1990, « développement durable », « recherche participative », « développement à la base », ont toujours à faire leurs preuves et on attend encore de voir ce qui aurait changé de manière significative dans la conception et la pratique du développement sur le terrain.

Le projet : une organisation particulière

- 9 Le modèle de *management* façonné par ce contexte idéologique global a profondément marqué de son empreinte l'organisation des projets de développement conçue comme une manière rationnelle et efficace d'organiser les ressources et de concentrer les efforts. En définissant des lignes budgétaires non fongibles, en imposant des échéances draconiennes, en établissant des règles et des procédures d'évaluation contrôlables tout en promouvant la responsabilité individuelle dans des sociétés ne fonctionnant pas sur ces bases, le projet donne aux puissances donatrices l'illusion du contrôle sur les événements du monde.
- 10 Un projet de développement est ainsi une entreprise qui mobilise des ressources politiques, financières, techniques, symboliques et cognitives en réponse à ce que les grandes agences internationales définissent comme problème et comme urgence. Après quoi, l'intervention — qu'on peut à la suite de Thomas Bierschenk (1988) définir comme une « arène de négociation entre groupes stratégiques » appartenant à des systèmes sociaux dynamiques — vise à doter des acteurs locaux moins dotés en ressources dans divers domaines. Dans cette entreprise, la « culture développementaliste » s'impose avec force aux acteurs des projets chargés d'intervenir sur le terrain. Quelle que soit leur discipline, leur formation initiale³ ou leur expérience de l'action, les spécialistes qui forment l'équipe d'un projet partagent une même culture professionnelle caractérisée par un jargon spécialisé et des connaissances de base sur la « logique projet ». Le monde des projets de développement est principalement constitué de techniciens et d'ingénieurs qui définissent leurs compétences à partir de cette culture professionnelle (Lavigne Delville 2008 : 14). Dans celle-ci, la mesure et le contrôle sont au cœur de l'organisation managériale des activités qui devront être clairement définies en termes de buts, de ressources et de moyens. L'organisation du travail est principalement centrée sur les questions de gestion et de planification (budgets, spécifications

techniques et procédures, etc.) et les résultats doivent être spécifiés à l'avance en référence à des lieux et à une durée déterminés *a priori*. Cette culture professionnelle partagée leur permet de se comprendre et de communiquer quels que soient leur origine, le type de projet et le lieu de la planète concerné. L'intervention est centrée sur des objets techniques, concrets : microréalizations agricoles ou artisanales, microfinance, adduction d'eau potable, comités de gestion, sur lesquels ils interviennent en imaginant contribuer au « progrès » des populations locales. Si, ainsi que le suggère Philippe Lavigne Delville (2008), il ne leur est sans doute pas nécessaire de connaître les fondements de l'organisation sociale locale pour pouvoir agir, il est indéniable que leur intervention serait mieux reçue et appropriée durablement s'ils étaient informés des dimensions historique, symbolique, culturelle ou sociale des objets techniques (lutte contre la pauvreté, accès au crédit, à la terre ou à l'eau, etc.) sur lesquelles ils agissent.

- 11 Cependant, dès qu'un projet passe de la phase de planification théorique à celle de la mise en œuvre effective sur le terrain, la cohérence de cet univers idéologique et technique apparemment homogène et partagé se fragmente assez vite. Les contradictions inhérentes à une définition *a priori* et non contextualisée des problèmes à résoudre⁴ (*ibid.* : 11), à l'élaboration des objectifs avec des informations incomplètes, utilisant des modèles ou des hypothèses simplifiés ne reflétant pas les réalités du contexte local, s'imposent rapidement. Ainsi, dans l'atmosphère d'urgence chargée de *stress* qui caractérise souvent l'organisation d'un projet, le chef de projet accorde une importance prioritaire à ce qui lui permettra de tenir ses délais. Pour des raisons de calendrier d'exécution et surtout de coût — mais peut-être aussi de doute sur l'utilité générale des données sociologiques —, la plupart des chefs de projet ne veulent pas se lancer dans des études préalables, ils ne veulent pas avoir d'autres données que celles qu'ils pensent, à tort ou à raison, immédiatement nécessaires aux actions en cours et, par-dessus tout, ils ne sont absolument pas favorables à la production de nouvelles informations qui seraient susceptibles de mettre en cause celles qu'ils considèrent comme acquises pour passer à l'action⁵. Si les représentations de la réalité sont des images cognitives qui diminuent l'opacité du monde sur lequel un projet veut intervenir (*ibid.*), l'intervention sera facilitée d'autant que celles-ci seront simples et moins nombreuses. Tous les anthropologues du développement savent bien que l'action se construit sur une information insuffisante, sur des « bases (plus ou moins) incertaines, voire dans une certaine opacité du réel » (*ibid.* : 13). De fait, les décalages souvent observables entre les postulats de la démarche d'intervention et les dynamiques sociales locales ne sont pas uniquement dus à la méconnaissance par le projet de la complexité des sociétés locales, ils sont consubstantiels aux cadres de référence cognitifs de la culture développementaliste.
- 12 Les agents de projet ont en général une bonne expérience de la difficulté du terrain mais, sous la pression multiple des délais d'exécution, de la conditionnalité des financements, de la multiplication des difficultés de mise en place ou des méandres suivis par les autorisations bureaucratiques, les responsables sont tentés d'adopter une solution de facilité qui consiste à importer dans l'organisation un modèle de programmation théorique expérimenté ailleurs qu'ils oublieront d'ajuster aux circonstances locales. Une omission qui ne révélera que plus tard la gravité de ses conséquences. Car, l'action qu'ils engagent s'inscrit dans un contexte local toujours complexe, ne serait-ce qu'à cause du nombre et de la diversité des acteurs concernés. Pour tout projet, les vrais problèmes commencent en effet à se poser quand certains

acteurs locaux opposent tranquillement leurs logiques contradictoires ou divergentes à celle du projet. Les responsables du projet réalisent alors qu'ils ne disposent que d'informations fragmentées et datées sur un contexte qui se révèle plus complexe que prévu avec des acteurs locaux inattendus.

- 13 Un premier enjeu d'engagement pour le praticien concerne cette méconnaissance du contexte socioculturel de l'intervention. Ce sont bien les modalités concrètes de mise en œuvre qui font la réussite d'une intervention avec deux dimensions particulièrement importantes. Premièrement, la manière dont le projet construit son insertion politico-institutionnelle et, deuxièmement, la qualité de l'intervention et sa pertinence pour les bénéficiaires : « Sur le plan institutionnel, la qualité de la relation entre “développeurs” et “développés”, la reconnaissance des acteurs dans la position et le statut qu'ils ont dans l'arène locale, le respect des codes de conduite, et la claire conscience de l'importance d'un accord politique local sur le choix d'action, au-delà des rivalités politiques locales et de l'opportunité que représente l'offre d'un projet dans les luttes locales sont essentielles » (*ibid.* : 12). Idéalement, l'intervention de l'anthropologue devrait s'imposer dès cette étape initiale de la conception du projet où se pose la question fondamentale de l'identification des problèmes ciblés par l'intervention, l'identification des catégories sociales concernées et des objectifs à atteindre, mais aussi l'élaboration du dispositif méthodologique d'évaluation des activités (Pottier 2005 : 11). Encore faudrait-il qu'il puisse convaincre un chef de projet qu'il peut fournir au projet des savoirs pertinents sur le contexte d'intervention susceptibles de réduire l'incertitude dans laquelle il se trouve en tant que décideur.

Le monde du développement et l'anthropologie

- 14 Les sciences sociales, et l'anthropologie en particulier, ont toujours eu beaucoup de mal à composer avec les présupposés de cette organisation managériale et *top-down* des projets commune aux agences onusiennes, aux multinationales et à la Banque Mondiale, entre autres. Pourtant, dès 1981, cette idéologie avait été sérieusement mise en cause par des critiques internes⁶. Les principales critiques du rapport PAID montraient que les objectifs de développement étaient rarement atteints, que l'action était fortement entravée par l'absence d'analyse détaillée des conditions initiales et du contexte, et par l'absence de considération pour les perceptions locales des besoins et des priorités de développement.
- 15 La nature nécessairement interculturelle (culture de classe incluse) de l'intervention de développement devrait en effet impliquer que le dispositif organisationnel et procédurier conduisant le projet, ses finances et sa technologie puisse s'adapter aux réalités du contexte local pour avoir quelque chance de réussir. Pour atteindre ses objectifs, un projet doit non seulement prendre en compte les circonstances économiques ou religieuses, sociales ou politiques à l'œuvre au moment de la mise en place, mais il doit aussi faire des compromis avec les différentes cultures locales dans le contexte immédiat de son intervention. La plupart du temps, les populations locales ne sont pas fermées au changement et, bien que prudentes et parfois résistantes, elles sont résilientes et flexibles. Parmi les principaux acteurs concernés par l'implantation d'un projet, il y a la société locale ou la communauté qui accueille le projet ainsi que les groupes ou les catégories sociales bénéficiaires de l'intervention de développement. Ces communautés, groupes et catégories sont la plupart du temps fragmentés et divisés par

des inégalités sociales et économiques, des inégalités d'accès aux ressources ou au pouvoir. La capacité de réaction à l'implantation d'un projet est aussi très différente d'un acteur à l'autre : certains ont la possibilité de réagir de manière organisée et solidaire, ce qui n'est pas le cas des individus isolés représentant certaines catégories dites « à risques », comme les enfants souffrant de malnutrition chronique, les ménages monoparentaux isolés ou les femmes battues qui n'ont pas la capacité de résistance qu'aurait une communauté ou une association organisée. Les inégalités d'accès aux ressources, les différences de classes, les degrés de pauvreté, les espérances diverses de prise en charge, de promotion ou de profit, génèrent donc des attentes différentes voire contradictoires vis-à-vis d'un projet (Ervin 2000 : 27). Que les acteurs locaux soient directement bénéficiaires ou simplement concernés ou intéressés par le projet, ils ne sont ni passifs, ni impuissants et s'ils se sentent méprisés ou simplement minimisés, ils peuvent s'opposer de manière subtile et efficace à l'intervention.

- 16 Le rapport concluait que les raisons évoquées plus haut étaient la principale cause d'échec des projets et proposait que pour obtenir de meilleurs résultats dans le futur, il faudrait avoir recours à plus d'ethnographie (Pottier 2005 : 16). À cet égard, la situation d'employabilité des anthropologues dans le milieu professionnel du développement n'avait pas beaucoup changé depuis que Michael Cernea (1987 : 21, 1996 : 24) constatait la méconnaissance réciproque qu'entretenaient les uns sur les autres les milieux du développement et celui des anthropologues. Mais, la découverte relativement récente de l'importance du « facteur humain » par le monde du développement, de même que les exigences d'un développement « durable » ont eu des conséquences positives pour les anthropologues qui n'étaient jusqu'alors employés qu'à des études de faisabilité *ex ante facto* préalables à la mise en place de projets, soit à des évaluations *ex post facto* des résultats après l'intervention.
- 17 Une critique unanime faite aux anthropologues par le monde du développement porte sur le fait que, trop souvent, les anthropologues prennent trop de temps pour enquêter sur le terrain, sont trop lents pour écrire leurs résultats, ont une difficulté à travailler en équipe et à collaborer de manière constructive avec leurs collègues auxquels ils ne savent pas communiquer leurs résultats. Le plus souvent, la pertinence de leurs analyses et de leurs critiques n'ont pas d'effet en retour sur la pratique des projets car leurs propos sont la plupart du temps inintelligibles pour les développeurs (Nolan 2002 ; Lavigne Delville 2008). Les développeurs considèrent en effet que les analyses sur les dimensions culturelles locales sont trop compliquées à comprendre ou trop éloignées du problème sur lequel ils travaillent pour avoir du sens par rapport à leurs pratiques. On met aussi en cause leur incapacité à généraliser leurs résultats au-delà de la particularité des données recueillies dans un espace socioculturel singulier (Nolan 2002 ; Pottier 2005 : 14). La demande de généralisation des caractéristiques particulières à une situation de terrain par l'employeur est fondée sur l'idée qu'une ethnographie utile devrait pouvoir s'adapter aux exigences des usages de l'information dans le cours de l'action. Moins souvent, on a suspecté les anthropologues de ne pas vouloir transmettre intégralement leurs connaissances dans un souci de protection des populations locales (Chambers 1997).
- 18 De leur côté, les anthropologues n'ont cessé de souligner les contradictions épistémologiques engendrées par l'application de la méthode ethnographique à des situations professionnelles caractérisées par des contraintes financières et calendaires rigoureuses. Il est difficile au chercheur de se contenter — ainsi que le propose Lavigne

Delville (2008 : 13) — de constater la méconnaissance du contexte imposé par les « circonstances » et d'abandonner toute perspective critique des présupposés idéologiques qui structurent les cadres de pensée de la culture développementiste dominante conduisant à cette situation. Il est aussi difficile de demander à un chercheur — dont c'est le métier de produire des connaissances nouvelles sur la réalité — de se contenter d'informations insuffisantes, datées, parcellaires ou biaisées. Et l'on comprend aisément qu'il rechigne à s'engager dans l'action sur de telles bases. Après tout, les autres spécialistes du développement qui travaillent avec lui dans le projet ne sont pas des chercheurs mais des praticiens. En effet, la plupart des anthropologues du développement ne sont pas des « praticiens » mais des « chercheurs », dont la méthode est fondée sur une observation de longue durée pratiquée dans la bonne distance qui permettrait de s'impliquer personnellement, le moins possible, et de conserver ainsi une relative neutralité axiologique. Les exigences de la méthode classique s'accordent mal avec la nécessité professionnelle de s'engager personnellement dans une intervention aux objectifs définis *a priori* ou ambigus, et à l'organisation imparfaite et insuffisamment préparée à s'insérer dans un contexte local aux caractéristiques socio-culturelles mal connues et aux configurations institutionnelles et politiques complexes.

- 19 En France, en 2011, bien que la situation d'employabilité des anthropologues praticiens a évolué favorablement, les domaines professionnels de l'anthropologie académique et de l'anthropologie praticienne demeurent, à bien des égards, deux mondes différents qui continuent à s'ignorer. Le milieu du développement méconnaît toujours ce que l'anthropologie pourrait bien apporter à l'intervention tandis que, réciproquement, les anthropologues restent très ignorants du contexte et du caractère institutionnel des agences internationales et des contraintes professionnelles de l'intervention⁷.

Le chercheur et le praticien

- 20 Le problème des rapports entre le métier de chercheur et le métier de praticien, qui avait été soulevé dans l'ouvrage dirigé par Jean-François Baré (1995b), est particulièrement marqué dans la différence des conditions d'emploi montrant la séparation des territoires professionnels entre la recherche et la pratique impliquée. La question de la sécurité de l'emploi des anthropologues — qui est peu abordée en France — a été finement analysée par Barbara Frankel et M. G. Trend (1991). Cette situation n'a guère évolué et l'on continue de sous-estimer les implications directes de ces conditions sur la pratique du métier. Frankel et Trend (*ibid.* : 91) ont bien montré que si l'accession au métier de chercheur ou d'universitaire reste très difficile et angoissante en début de carrière du fait de la rareté des postes⁸, une fois le poste de chercheur ou d'enseignant-chercheur obtenu, le chercheur peut exercer son métier et s'exprimer en toute liberté pendant toute sa carrière. Il fait ainsi le choix d'accepter, sa vie durant, un salaire misérable en contrepartie de la sécurité de l'emploi et du plaisir de jouir d'une liberté intellectuelle et d'une autonomie critique quasiment sans limite. Pour le praticien dans le développement, la sécurité de son emploi dépend entièrement de la satisfaction de son employeur. Cette vulnérabilité crée une pression constante pour produire rapidement et satisfaire commanditaires, clients ou employeurs. Une autre pression qui pèse sur le métier d'anthropologue praticien tient au fait que, dans le milieu du développement, il y a une forte tendance à instrumentaliser la connaissance comme moyen d'atteindre une fin, comme une marchandise plutôt qu'une fin en soi⁹. Cette tendance oriente la recherche appliquée vers les perspectives à court terme de

l'employeur ou la collecte d'une information particulière qui ne laisse guère de place à l'approche émiqque et inductive. La vulnérabilité de l'emploi crée alors une pression énorme sur le praticien dont l'employeur joue en exigeant une loyauté sans faille à ses exigences, au risque de mettre en cause son intégrité scientifique en trahissant la vérité des faits ou les règles de la méthode. L'anthropologie praticienne dans le développement apparaît ici pour ce qu'elle peut aussi être, à savoir la plus contrainte de toutes les pratiques anthropologiques. Pour y faire face, les praticiens s'organisent entre eux, en réseaux et en associations (NAPA aux États-Unis, EIDOS¹⁰ et l'APAD¹¹ en Europe), souvent en relation avec des collègues universitaires et chercheurs, mais sans dépendre en aucune manière de l'université (Nolan 2002 : 70).

- 21 Les critiques portées à la recherche anthropologique appliquée au développement, mais aussi l'importance croissante prise par les praticiens, ont engendré un débat permanent dans la discipline et dans le champ du développement lui-même sur la manière dont l'anthropologie pourrait ou devrait être appliquée dans le développement (Le Meur & Lavigne Delville 2009 ; Vidal 2009). Mais, ces débats sont le plus souvent restés lapidaires sur les enjeux épistémologiques de l'implication dans l'action. Car, l'implication pose de sérieux problèmes épistémologiques, éthiques et méthodologiques que les débats académiques exclusivement centrés sur les contraintes altérant les conditions d'exercice de la méthode ethnographique classique (l'observation participante, l'autonomie du chercheur, l'exercice du sens critique, la pratique de la neutralité axiologique, etc.) ont évalué à l'aune des critères de la recherche. Sur ce point pourtant, Bruce Albert (1995) et Gérard Lenclud (1995) mais aussi, plus récemment, Gilles Raveneau aux Assises de l'anthropologie en 2007 en France, ou Riall Nolan (2002) aux États-Unis, ont rappelé qu'étant donné les conditions d'emploi dans les entreprises du développement, le monde académique n'était pas en mesure de définir les conditions d'exercice du métier de praticien, ni d'en évaluer les résultats. Le monde académique français doit donc cesser de considérer les praticiens comme des « mauvais » chercheurs, car ils ne sont en rien des chercheurs ! Victimes d'une mauvaise réputation scientifique, absents de l'université, les anthropologues praticiens sont peu visibles. On sait, par exemple, qu'ils n'ont pas le temps, ni l'opportunité de publier, et qu'il leur est difficile de s'inscrire dans la temporalité longue des colloques. Ils n'entretiennent pas de relations institutionnelles avec l'enseignement universitaire et la recherche qui ne manifestent guère d'intérêt pour une pratique encore largement considérée comme « impure ».
- 22 On signalera cependant deux exceptions notables parmi les plus récentes tentatives de clarification des différences épistémologiques entre la profession de praticien et celle de chercheur, celle de Riall Nolan (2002), déjà mentionnée, et celle de Philippe Lavigne Delville (2008) en France. Nolan a tenté de répertorier les différences majeures qui distinguent la recherche (appliquée ou fondamentale) de la pratique impliquée dans le développement. Parmi ces différences on retiendra plus particulièrement le rapport à l'engagement et à l'objectivité. Le chercheur a pour mission de décrire le monde des hommes et de l'expliquer en rapportant le plus fidèlement ses observations : il doit pour cela s'efforcer de conserver la bonne distance qui lui permet de maintenir une objectivité de jugement et de conserver sa neutralité axiologique dans les événements qui adviennent. Le chercheur comme l'universitaire sont très indépendants, n'ayant guère de comptes à rendre à qui que ce soit, pour peu qu'ils assurent leur service statutaire d'enseignement, qu'ils justifient leurs frais de mission et qu'ils publient de

temps en temps. Les praticiens, quant à eux, sont dispersés dans de nombreux secteurs d'activités, et si nous n'avons pas d'information précise sur leur nombre, nous savons qu'ils exercent une grande diversité de fonctions et de rôles dans des secteurs variés et dans des conditions d'emploi plus ou moins temporaires ou précaires. À l'inverse du chercheur, le praticien est un *insider* impliqué dans l'action et s'il est convaincu du bien-fondé et du caractère éthique de l'intervention, il s'y engage sans hésiter et coopère de sorte qu'elle réussisse et atteigne son objectif d'amélioration des conditions d'existence des gens. Son activité principale, qui consiste à collecter et analyser de l'information recueillie par lui-même (ou par d'autres) en rapport avec la documentation d'un problème à résoudre ou la définition d'une procédure d'intervention, le confronte quotidiennement aux subtilités difficiles de l'intermédiation et à la dimension éthique de sa pratique. Son travail n'est pas d'observer la société pour l'analyser dans la bonne distance du « regard éloigné » que permet l'observation participante de longue durée. Il n'en a pas le temps, et surtout ce n'est pas son métier. Le praticien pratique donc une anthropologie différente, il ne se drape pas dans la « pureté » de la neutralité axiologique, il s'implique de manière engagée dans l'intervention en pratiquant une observation réflexive et orientée vers le changement de quelque chose dans la société.

- 23 Plus récemment, Lavigne Delville (2008 : 15-18) s'est penché sur le « chaînon manquant », à savoir « les conditions de collaboration productive et efficace » entre l'anthropologue et les développeurs. Il en dégage essentiellement quatre qui renvoient à la reconnaissance mutuelle du métier de l'autre, à la définition de « nouveaux points d'appui » pour l'action, à la construction d'objet d'analyse en interface, et enfin à la construction négociée des modes de collaboration. Ces propositions, qui recourent très largement celles proposées par Nolan (voir *supra*), apparaissent largement consensuelles chez les anthropologues ayant une expérience de praticien, aussi méritent-elles qu'on les examine en détails. Le premier point, celui de « la reconnaissance mutuelle du métier de l'autre », exige au préalable que l'anthropologie accède au statut de profession et soit reconnue comme un métier, ce qui n'est toujours pas le cas en France¹². Par ailleurs, si, comme nous venons de le voir, le rôle de l'anthropologue praticien consiste à « engager un dialogue interculturel » et à « construire un langage davantage partagé » avec ses collègues spécialistes du développement (*ibid.* : 13), pour que le dialogue et le partage soient effectifs, les interlocuteurs devraient être en position d'égalité dans l'interaction, ce qui est rarement le cas étant donné les contraintes professionnelles évoquées plus haut. Comme le souligne Lavigne Delville, « un dialogue constructif sera bien évidemment plus facile avec ceux qui ont un souci de pertinence et d'adéquation des actions, une empathie avec les gens avec qui ils travaillent, et agissent dans une démarche itérative fondée sur les retours d'expérience (en temps réel, et *a posteriori* à travers des capitalisations d'expérience) » (*ibid.* : 14). Ceux-là sont, le plus souvent, des techniciens et des agents de terrain, mais il n'est pas du tout certain que leurs supérieurs hiérarchiques, les spécialistes et les experts du développement, acceptent facilement de considérer le caractère ambigu de leurs décisions par rapport aux dynamiques sociales et politiques du contexte d'intervention, qui les obligerait derechef, à mettre en question leur manière habituelle d'opérer et l'autosuffisance de leurs savoir-faire, toutes choses qui fondent à leur yeux leur légitimité à occuper le poste qui est le leur. La plupart d'entre eux n'ont donc pas envie de compliquer inutilement leur travail ou de mettre en question leur manière de faire.

Le métier de praticien

- 24 S'il est indéniable que les chercheurs ont pu avoir, par le passé, une posture condescendante qui ne prenait pas en compte les « cadres de contraintes » et les « raisons pratiques » des techniciens de projets, ce n'est plus le cas des anthropologues praticiens qui, du fait de leur engagement dans l'intervention, ne sont pas dans un discours globalisant sur le développement, ni dans une surinterprétation des pratiques qu'ils connaissent bien. En effet, quand l'anthropologue praticien est d'accord avec les objectifs du projet, il est prêt à s'y engager à condition de participer à un mode d'intervention qui ait un sens. Il est capable d'en discuter avec ses collègues et de négocier les conditions matérielles et institutionnelles qui permettront de faire un travail sérieux dans les délais impartis, car il connaît ses compétences ainsi que leurs limites, et il reconnaît les compétences de ses collègues avec qui il est préparé à échanger sur un pied d'égalité. Mais, pour faire reconnaître ses compétences et engager un véritable dialogue avec les développeurs, il devra pouvoir convaincre son employeur potentiel qu'il peut « diminuer l'opacité du monde ». Il devra le convaincre aussi qu'une analyse anthropologique des logiques d'action et des positions des acteurs locaux est susceptible de réduire l'incertitude qui affecte le processus du projet, constituant ainsi un excellent « point d'appui pour agir », tout en offrant à ses collègues un référentiel sociologiquement réaliste qui leur permette de situer leur action dans un cadre conceptuel adéquat (*ibid.*). Le métier d'anthropologue praticien semble correspondre parfaitement au « chaînon manquant » attendu par Lavigne Delville.
- 25 Pour ce faire, il ne manque pas d'atouts. En tant qu'anthropologue, le praticien sait que le projet auquel il participe est une construction sociale singulière, résultant d'une interaction incertaine entre des acteurs qui coopèrent de manière conflictuelle (Long 1989) dans le cours d'un long processus scandé par des moments d'affrontements plus ou moins feutrés qui décideront de l'enjeu qui les intéresse tous, à savoir quelles valeurs et quels objectifs vont finalement prévaloir et quelles règles vont finalement s'imposer dans l'interaction. Il sait aussi que dans cette interaction, il occupera une position complexe d'intermédiaire particulièrement bien placé pour aider à reformuler des problèmes, des besoins, des enjeux ou des priorités, agissant à l'interface de jeux d'acteurs complexes en essayant de construire des convergences d'intérêts entre les acteurs locaux malgré leurs divergences stratégiques, afin que le plus grand nombre puisse s'approprier durablement les résultats du projet. À toutes les étapes du processus du projet, il peut donc jouer un rôle important en collectant et en analysant de l'information sur l'environnement social immédiat du projet, et en servant d'intermédiaire, de médiateur ou de facilitateur entre ou parmi les acteurs concernés.
- 26 Il a aussi une compétence que le chercheur possède rarement : il est capable de travailler en équipe, en collaboration totale avec ses collègues. Il peut les approcher de manière « compréhensive » dans une perspective à la fois émiqque et holiste qui permet la capitalisation progressive de ses résultats et qui rendra compréhensible la restitution finale. Il discute et restitue ses résultats, au fur et à mesure de leur acquisition sur le site même de l'enquête, « facilitant ainsi une appropriation des résultats par les équipes » (Lavigne Delville 2008 : 10). Il a le même respect pour la cohérence de ses collègues que celui dont il fait preuve vis-à-vis des acteurs stratégiques locaux intéressés par le projet. Cette capacité à communiquer de manière compréhensive avec des non-spécialistes en sciences sociales, à formuler ses critiques de manière

constructive, c'est-à-dire non méprisante, favorisera grandement la recevabilité de ses analyses par ses collègues. Dans la phase de suivi du processus d'intervention d'un projet, le travail du praticien consiste à favoriser l'adéquation et l'insertion sociale et politique des actions du projet dans l'espace social local « à travers un dispositif permanent le feed-back sociologique » (*ibid.* : 11). Pour y parvenir, il doit favoriser une bonne communication entre les agents du projet et les acteurs locaux et montrer sa capacité de négociation avec les pouvoirs locaux. Au terme de son activité, il est directement responsable devant son employeur, ses collègues et les acteurs locaux impliqués. Tout pétri de contraintes soit-il, le métier d'anthropologue praticien dans le développement est donc bien une autre manière de faire de l'anthropologie (Pink 2006 ; Gardner & Lewis 1996), bien différente de la recherche appliquée et de la recherche fondamentale, certes, mais tout aussi passionnante. C'est une forme nouvelle de professionnalisation de la discipline qui mérite qu'on y prête attention.

La méthode du praticien

- 27 Les conditions professionnelles de l'intervention laissent peu de place à la mise en œuvre d'une approche émiq ue et inductive et, dans cette situation, la méthode ethnographique classique de l'observation participante est clairement inadaptée. Mais, pour agir, le praticien n'en dispose pas moins d'une méthode unique de construire les faits sociaux à partir d'une interaction qui combine trois postures épistémologiques fondamentales dont la valeur heuristique n'est plus à prouver : les approches inductive, émiq ue et holiste. Indissociables, ces trois postures — qui singularisent l'anthropologie, en distinguant clairement son mode de connaissance du réel de celui des autres sciences sociales — sont au cœur de « l'avantage anthropologique » (Nolan 2002). À la suite d'auteurs comme David Mosse (2001), Alexandra Ouroussof (2001) et Gilles Raveneau (2005) par exemple, on peut essayer de définir la méthode du praticien comme une observation participative et réflexive adaptée aux conditions épistémologiques particulières de l'intervention et aux caractéristiques des phénomènes étudiés.
- 28 Cette méthode s'appuie sur le postulat que la vie sociale est cohérente et que les acteurs en situation ne sont pas seulement porteurs de représentations et de conceptions sur la situation investiguée, mais qu'ils donnent aussi un sens à ce qu'ils font et à ce qu'ils disent car ils détiennent un véritable savoir sur cette situation (Raveneau 2005 : 166). Les informateurs sont considérés comme des interlocuteurs compétents, capables de comprendre et d'exprimer les relations complexes qui existent entre les logiques sociales enchevêtrées caractérisant leur situation. À cet égard, la clé de compréhension d'une situation est, la plupart du temps, utilisée par les acteurs eux-mêmes dans leurs énoncés discursifs (Ouroussof 2001 n.2 : 35). Dans les entretiens, il suffit à l'anthropologue de concentrer son attention sur les problèmes du moment qui préoccupent l'ensemble des acteurs. La méthode du praticien consiste alors à mettre en place un dispositif intersubjectif de construction des savoirs en élaborant avec eux une « communauté de langage » (Traimond 2005 : 8) qui permettra d'établir un véritable échange. Comme c'est le cas pour l'ethnographie classique, la compréhension vient de la traduction des « significations en interface culturelle » qui produit des représentations efficaces de la réalité, compréhensibles et acceptables à la fois dans le système de référence des intervenants et dans celui des acteurs sujets de l'intervention. Dans cette perspective, les points de vue disciplinaires ou idéologiques de ses collègues

sont considérés comme autant de « visions du monde » différentes dont la compréhension passe par l'analyse des constructions symboliques qui les fondent, des normes qui les ordonnent et du contexte ou des circonstances qui les expliquent. L'intérêt épistémologique de cette procédure de coproduction des savoirs est d'instaurer un dispositif à la fois participatif et réflexif où les options et les analyses de l'anthropologue praticien sont discutées et contrôlées par les interlocuteurs concernés. Son intérêt pratique est de construire une communauté de langage et d'informations susceptible de servir à l'intercompréhension de toutes les parties, intervenants et bénéficiaires.

- 29 L'observation participative et réflexive prend place dans le flot des événements et des participations quotidiennes à l'action : réunions, discussions, débats, arguments et conflits. Elle implique aussi un processus parallèle d'observations, de prises de notes et d'écriture qui prend du temps mais qui permet une analyse des constructions symboliques mises au service de la justification des pratiques d'acteurs. Sorte de « maïeutique sociale », elle rend compte du réel, mais en déplaçant potentiellement les canons de la méthode ethnographique dans de nouvelles directions qui impliquent directement, à différents degrés et de manières différentes, les acteurs dans la production des significations et l'analyse des données les concernant (Mosse, Farrington & Rew 2001 : 163 ; Raveneau 2005 : 166). Cette capacité anthropologique de compréhension et d'analyse de la complexité des jeux d'acteurs dans le contexte local d'un projet engendre un savoir qui complète et améliore considérablement les approches plus sectorielles, structurées et quantitatives des autres spécialistes du développement. À partir de ce travail du praticien, des arrangements appropriés et réalistes peuvent être élaborés et négociés entre le projet et les populations destinataires. Certains anthropologues considèrent d'ailleurs que cette question de la définition des problèmes locaux de développement et de la compréhension des logiques d'acteurs est la difficulté la plus sérieuse à laquelle doivent faire face les projets (Pottier 2005 : 5).
- 30 Cette aptitude de l'anthropologue à interpréter la « vérité » des faits qui émerge de l'enquête de terrain est probablement notre plus grande ressource professionnelle mais c'est aussi une source potentielle d'irritation pour les autres spécialistes du projet. En tant qu'observateur et analyste des interactions avec une réalité sociale toujours complexe, l'anthropologue rend moins assuré le travail de ses collègues, car il dévoile et analyse les idées fausses ou les préjugés du développement, les concepts inadéquats, la violence symbolique dans l'approche des acteurs locaux ou la conception méprisante de la participation locale. Mais cette irritation a d'autres sources. Contrairement à ses collègues spécialistes du développement qui ont, pour la plupart, une approche déductive et, *a priori*, des problèmes qui se posent et des solutions à leur apporter, le praticien tire sa compétence d'une approche inductive des problèmes et des logiques d'acteurs. Ses résultats se rapportent ainsi à des significations et des interprétations de rationalités sociales ou culturelles qui ne peuvent être produites qu'au terme d'un processus d'interaction dialogique. Sa compétence (qui lui permet de comprendre, d'interpréter et de rapporter les significations émanant du contexte) se construit de manière progressive après l'arrivée sur le terrain : elle n'est donc vérifiable par ses collègues qu'*a posteriori*. Il se trouve de la sorte en porte-à-faux, en contradiction parfois, avec le point de vue *a priori* des « experts » en tous genres. Cette différence de technicité explique en partie le fait que, dans un projet, l'anthropologue occupe toujours une place à part, différente de celle des autres spécialistes avec qui il

collabore. Cette sorte d'altérité vis-à-vis du milieu de travail ressemble beaucoup à celle, plus classique, de l'ethnographe immergé dans une localité exotique. C'est donc la responsabilité du praticien de tenter de réduire la distance professionnelle qui le sépare de ses collègues. Enfin, pour que ses collègues puissent s'emparer de ses analyses, il faut que l'anthropologue praticien établisse « le lien entre celles-ci et leurs cadres de réflexion et d'action » et que ce lien soit suffisamment clair. En particulier, il peut proposer aux acteurs du développement de situer leur action dans un cadre cognitif adapté à leurs problèmes, et cela en produisant des informations précises sur l'environnement social et politique susceptibles de réduire l'incertitude engendrée par le contexte d'intervention. Bref, nous dit Lavigne Delville, il faut que les « chaînons cognitifs manquants » soient explicités.

- 31 Cette position particulière du praticien, qui le situe à l'interface de la rencontre entre les agents du projet et les représentants des acteurs stratégiques locaux (Long 1989), engendre une multiplicité d'engagements, d'obligations et de responsabilités vis-à-vis des uns et des autres, de paroles données aux uns et aux autres qui, tôt ou tard, vont entrer en conflit. Les engagements non tenus, les maladroites de chacun vont soulever des problèmes éthiques portant sur les questions de pouvoir ou de propriété de l'information. Ainsi, les formes d'intervention, qui consistent à tenter d'orienter l'organisation sociale et symbolique des gens dans une direction considérée comme nécessaire pour atteindre les objectifs d'un programme de développement, mettent en jeu des pouvoirs créant des contradictions et des dilemmes qui, à leur tour, risquent d'engendrer des discontinuités et des conflits dans l'organisation sociale des gens affectés par ce programme (Arce & Long 2000 : 113). Si le praticien choisit d'être loyal vis-à-vis des catégories sociales ou des populations concernées par le projet, il choisira d'occuper la place et la fonction de « facilitateur » — une des formes de ce qu'on appelle outre-atlantique *advocacy anthropology* — qui consistera à accompagner les gens concernés dans des directions telles qu'ils pourront développer des formes d'organisation plus appropriées et solidaires pour protéger leur mode et leur milieu de vie, combattre la pauvreté et l'analphabétisme ou acquérir de nouvelles formes de connaissance bénéfiques à leur groupe (*ibid.* : 120).

Un nouveau paradigme pour le développement ?

- 32 Dans les années 1980, les anthropologues du développement ont réussi à déconstruire le paradigme de l'intervention qui dominait alors et qui était fondé sur la représentation d'une succession logique entre la programmation, l'intervention et ses résultats exprimés dans un langage utilisant des termes médicaux comme « diagnostic » ou « prescription ». Ils ont montré les limites du modèle techniciste imposé, qui tend à inhiber les formes d'expression locales et à créer des structures de dépendance affaiblissant les mécanismes par lesquels les gens auraient pu développer et exprimer leurs propres conceptions de l'amélioration de leurs conditions de vie. Ils ont aussi montré que les groupes bénéficiaires étaient hétérogènes, divisés, capables d'instrumentaliser les stratégies et les ressources introduites par l'intervention. Les anthropologues ont progressivement proposé un autre modèle de compréhension de la relation entre programme, intervention et résultats représentant le développement comme un processus négocié et socialement construit dans une interaction sans fin, entre de nombreux acteurs sociaux, les « acteurs stratégiques » qui incluent des bénéficiaires et des non-bénéficiaires, des institutions, des ONG et des agences de

développement, des groupes d'intérêt de la société civile et des services de l'État (Long 1989 ; Mosse, Farrington & Rew 2001 ; Nolan 2002 ; Pottier 2005). L'intervention de développement n'est plus conçue comme une série d'activités discrètes culminant dans la réalisation du plan d'action prévu et de ses résultats attendus, mais plutôt comme l'arène d'un affrontement idéologique et interinstitutionnel (Olivier de Sardan 1995), une sorte de *messy business* ou de *learning process* dont on ne sait pas clairement quand il commence ni quand il finit (Crehan & von Hoppen, cité dans Pottier 2005 : 28).

- 33 Bien que reconnaissant l'évidence de l'échec du développement ainsi conduit depuis soixante ans, les grandes agences peinent à développer un modèle alternatif. Elles n'ont pas appris de leurs échecs et — malgré l'invention récente du « développement durable » — elles ne sont guère motivées à se réformer de l'intérieur¹³ pour changer leur mode de fonctionnement et mettre en place un nouveau paradigme pour le développement (Pottier 2005 : 11). Elles restent majoritairement structurées par une conception linéaire et mécaniste de l'action que traduit bien la notion de « cycle de projet ». L'idée qu'un tel « cycle » existe entretient l'idée fausse que la programmation et l'exécution du projet peuvent prendre la forme d'un processus « rationnel » de résolution des problèmes pour lequel on a besoin d'experts.
- 34 À ce modèle linéaire et mécaniste, l'anthropologie du développement a opposé la perspective *actor oriented* qui décrit l'intervention comme un processus d'apprentissage réciproque prenant place dans une arène politique particulière (Long 1989), comme une réalité multiple « faite de perceptions culturelles et d'intérêts sociaux différents et constituée par les affrontements sociaux et politiques entre les acteurs sociaux impliqués » (Long & van der Ploeg 1989 : 229). Envisagés de ce point de vue, les « groupes cibles » ne sont plus seulement des « bénéficiaires » ou des « victimes », mais aussi des acteurs motivés, « stratégiques », capables de réagir et d'exercer leurs propres influences. C'est dans ce cadre conceptuel d'une réalité multiple et dynamique que les débats sur le développement participatif, menés par les praticiens et les chercheurs, devraient aujourd'hui s'ancrer.
- 35 Nolan (2002 : 268) achève son ouvrage par un chapitre intitulé « A New Development Paradigm ? » dans lequel il nous rappelle que le développement n'est pas une fatalité, qu'il est fait d'institutions qui sont des inventions humaines, historiquement produites et construites par nous-mêmes. Et, de la même manière que nos prédécesseurs les ont faites, nous pouvons les refaire car, finalement, nous n'avons pas d'autres manières de produire des changements de société à grande échelle qu'en changeant nos institutions de l'intérieur.
- 36
- 37 En ce début de XXI^e siècle, il n'est plus utopique de penser qu'un nouveau paradigme du développement est possible. Les vieilles lignes de partage Nord-Sud ont bougé, la nébuleuse développementiste a évolué, la recherche progresse, tandis que le métier d'anthropologue praticien affirme de plus en plus sa spécificité. Beaucoup de spécialistes du développement, familiers du terrain, ont pris conscience que le mode rigide de gestion managériale *top-down* des projets était voué à l'échec, et qu'une approche plus flexible et prenant au sérieux la réalité sociale du contexte local constituerait le moyen d'y remédier. Ainsi, depuis une trentaine d'années, la recherche de stratégies alternatives s'est intensifiée dans différentes directions : le rejet de modèles imposés de l'extérieur, la lutte contre la grande pauvreté, l'intérêt pour la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité, la « bonne »

gouvernance ont rendu incontournables les concepts de « développement durable », de « recherche participative » ou de « développement à la base ». Le souci que les politiques de développement soient « durables » et mises en œuvre par des programmes plus participatifs que technocratiques s'est imposé partout... dans le discours tout au moins. On doit donc réinventer le développement, et pour ce faire proposer une représentation d'un futur partagé qui soit autre chose que la continuité de ce que l'on connaît maintenant. Mais pour commencer, il faudrait en finir avec l'hégémonie de l'économie sur les sciences sociales qui impose la gestion techniciste et managériale du développement. On le sait aujourd'hui, les approches quantitatives ne suffisent pas, à elles seules, à fournir des indicateurs adéquats de la qualité de la vie et les mesures agrégées ne donnent aucune information utile sur la manière dont les pertes et les gains sont socialement distribués entre les classes ou les catégories sociales. Cela signifie, entre autres, que les actions de développement ne sont pas reliées à leur contexte environnemental et qu'elles demeurent isolées et sectorielles.

- 38 Le nouveau paradigme du développement insistera sur le caractère durable des objectifs de l'intervention. Il devrait, pour cela, recentrer l'attention sur les gens et sur les lieux. La planification devra s'appuyer sur les spécificités politiques, sociales et culturelles du contexte et les intégrer à ses modèles et ses processus, et s'appuyer aussi sur les ressources locales de telle sorte que les gens et leur environnement deviennent des bénéficiaires et des partenaires, et non pas des obstacles à surmonter. Et, pour ce faire, l'intervention devra être vraiment conçue comme un partenariat qui impliquera de travailler avec les acteurs locaux à la réduction des situations à risque (sociales ou environnementales) et au renforcement des capacités locales en les associant étroitement à la planification et à la gestion des changements associés aux dispositifs d'amélioration des conditions d'existence des plus démunis. Ceci ne pourrait se faire sans prendre en considération le rôle des conditions politiques locales comme la différenciation socio-économique, l'inégalité d'accès aux ressources et aux biens communs, l'accès aux mécanismes et processus de décisions, les inégalités de genre et de statut, les rapports sociaux de production et la division du travail, les systèmes de pouvoir et d'autorité, la construction sociale et culturelle des idées et des pratiques ou les stratégies de survie à court terme des plus pauvres.
- 39 À cet égard, dans une perspective durable de lutte contre la grande pauvreté, il ne serait plus obscène de se demander si les plus pauvres sont sur la voie de surmonter ou de vaincre ces conditions qui les obligent à vivre au jour le jour plutôt qu'à prévoir et planifier leur avenir. Et, sans aller jusqu'à renverser la perspective (*reversals agenda*), en plaçant les priorités des plus pauvres en premier (Chambers 1997), la planification des projets pourrait s'assurer que les priorités des plus pauvres sont considérées dans les objectifs à atteindre et que le projet lui-même veille à ce que les pauvres puissent sécuriser des objectifs à long terme à partir des ressources déployées (Pottier 2005 : 27).
- 40 Il n'est donc plus absurde d'imaginer travailler avec d'autres indicateurs de développement dont l'agrégation évaluerait de manière satisfaisante quelque chose comme un « mode de vie durable ». Dans cette perspective, Paul Bernard et Guillaume Boucher (2005 : 118-119) proposent trois ressources de développement social (Sen 1999) indispensables pour que les individus puissent épanouir leurs capacités et s'émanciper en exerçant pleinement leur liberté : ceux-ci doivent jouir de l'énergie que procure une bonne santé, d'une sécurité économique de base qui leur permette de satisfaire leurs besoins essentiels, ainsi que la capacité d'acquérir, par l'accès à l'éducation sous toutes

ses formes, les connaissances requises pour exercer un contrôle sur leur destinée individuelle et collective. L'histoire du développement, les approches en anthropologie politique, mais aussi les enquêtes de terrain permettent d'analyser ces trois ressources sociales comme étant à la fois causes et conséquences fondamentales les unes des autres. Ce qui signifie qu'elles pourraient, en elles-mêmes, enclencher un cercle vertueux de développement.

- 41 Dans ce cas, ne pourraient-elles pas constituer l'objectif clairement défini du nouveau paradigme pour le développement ? Mais, pour ce faire, il faudrait oser tenter de redéfinir les besoins humains fondamentaux, comme disposer d'un air sain et respirable, avoir suffisamment d'eau pour remplir nombre de fonctions (boire, se laver, nettoyer, irriguer), un régime alimentaire basé sur les besoins de la physiologie humaine dans des formes culturellement appropriées, un égal accès aux soins de santé et la possibilité de choix entre les médecines « modernes » et « traditionnelles », un habitat en rapport avec les attentes culturelles et l'environnement géographique et des vêtements adaptés au climat et au milieu social, un travail signifiant qui confère un rôle social et un statut dans la société, le droit à la liberté d'expression sociale et politique : la croissance économique ne serait plus l'objectif prioritaire.
- 42 Il est devenu clair, aujourd'hui, que les politiques et les prescriptions émanant du capital financier international ne peuvent pas servir de base à une réponse durable¹⁴ au problème de la pauvreté et de l'inégalité. Ainsi qu'en témoignent les échecs récents des sommets de Copenhague (décembre 2009) et de Cancun (décembre 2010), le contexte général de l'économie politique internationale, dans lequel les décisions sont prises aujourd'hui, n'est guère favorable à l'adoption d'un nouveau paradigme pour le développement. Pourtant, on sait bien que la perpétuation de ce système risque de mettre toute la planète en danger. Des problèmes qu'on croyait auparavant confinés aux pays pauvres du Tiers-Monde touchent aujourd'hui tous les États sur tous les continents : la dégradation du climat et de l'environnement, les flux migratoires et l'immigration, la stagnation des droits de la femme et la généralisation du travail des enfants, du crime, du chômage ont une ampleur et un impact globaux touchant aussi bien les pays riches que les pays pauvres. La publicité actuelle donnée à la crise de l'environnement et au réchauffement climatique est une chance formidable à saisir pour le développement : elle rend pensable une interrogation collective sur les moyens et les fins, les structures et les processus du développement international. En la matière, le plus grand danger n'est pas de ne rien faire, mais plutôt de continuer à faire comme avant (Nolan 2002 : 267).
- 43 Malgré un contexte défavorable, l'anthropologie a montré sa capacité à contribuer de manière positive et innovante au développement international. Le nouveau paradigme du développement qui est, tant bien que mal, en train de se mettre en place exigera plus que jamais la participation des anthropologues. Mais le monde du développement a plus besoin d'anthropologues praticiens que d'anthropologie générale. Il a besoin de professionnels capables de traduire les capacités d'analyse et de compréhension considérables de l'anthropologie en idées, approches et stratégies utiles pour construire un futur commun meilleur que celui qu'on est en train d'élaborer. Nous pensons que l'anthropologue praticien est justement ce « chaînon manquant » que Philippe Lavigne Delville (2008) appelait de ses vœux pour ancrer l'anthropologie dans le monde du développement. Nous pensons aussi que l'engagement des anthropologues dans les métiers du développement sera un excellent moyen de revitaliser la discipline

et de la transformer en profession, un excellent moyen aussi d'appliquer nos connaissances pour contribuer à l'émergence d'un avenir plus juste, équitable et prospère pour l'ensemble de l'humanité.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBERT, B. 1995 « Anthropologie appliquée ou anthropologie “impliquée” ? Ethnographie, minorités, et développement », in J.-F. BARÉ (dir.), *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Paris, Karthala : 87-117, <<http://hal.archives-ouvertes.fr>>.
- ARCE, A. & LONG, N. 2000 « Reconfiguring Modernity and Development from an Anthropological Perspective », in A. ARCE & N. LONG (eds.), *Anthropology, Development and Modernities. Exploring Discourses, Counter-tendencies and Violence*, London-New York, Routledge : 1-31.
- ATLANI-DUAULT, L. 2009 « L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Histoire, enjeux contemporains et perspectives », in L. ATLANI-DUAULT & L. VIDAL (dir.), *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, Paris, Armand Colin (« Coll. Sociétales ») : 17-40.
- BARÉ, J.-F. (DIR.) 1995a *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Paris, Karthala, <<http://hal.archives-ouvertes.fr>>.
- 1995b « En quoi peut bien consister une anthropologie appliquée au développement ? », in J.-F. BARÉ (dir.), *op. cit.* : 141-178.
- BERNARD, P. & BOUCHER, G. 2005 « Les chiffres pour le dire : les nouveaux instruments de l'heuristique causale », in D. MERCURE (dir.), *L'analyse du social : les modes d'explication*, Québec, Presses de l'Université Laval : 101-131.
- BIERSCHENK, T. 1988 « Development Projects as Arenas of Negotiation for Strategic Groups. A Case Study from Benin », *Sociologia Ruralis*, 28 (23) : 146-60.
- BODLEY, J. H. 1994 *Cultural Anthropology : Tribes, States and the Global System*, Mountain View (California), Mayfield.
- BOUJU, J. 2007 « De la socio-anthropologie du développement à l'anthropologie de la modernité », in T. BIERCHENCK et al. (dir.), *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*, Paris, APAD-Karthala : 201-221.
- CEFAÏ, D. & AMIRAUX, V. 2002 « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales », *Cultures & Conflits*, numéro spécial, 47, <<http://www.conflits.org/index832.html>>.
- CERNEA, M. 1987 « Entrance Points for Sociological Knowledge in Planned Rural Development », *Research in Rural Sociology and Development*, 3 : 1-25.
- 1996 « Social Organization and Development Anthropology », *Environmentally Sustainable Development Studies and Monographs series*, 6, Banque Mondiale.
- CHAMBERS, R. 1997 *Whose Reality Counts ? Putting the First Last*, London, Intermediate Technology Publications.

- ERVIN, A. M. 2000 *Applied Anthropology. Tools and Perspectives for Contemporary Practice*, Boston, Allyn ; London, Bacon.
- FASSIN, É. 2007 « L'engagement de l'anthropologue et les usages de l'anthropologie », débat 3, du 15 mai 2007, *Rôle et engagement de l'anthropologue*, Assises nationales de l'ethnologie et de l'anthropologie, <<http://assisesethno.org/spip.php?article 49>>.
- FRANKEL, B. & TREND, M. G. 1991 « Principles, Pressures and Paychecks : The Anthropologist as Employee », in C. FLUEHR-LOBBAN (ed.), *Ethics and the Profession of Anthropology : Dialogue for a New Era*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press : 175-198.
- GARDNER, K. & LEWIS, D. (EDS.) 1996 *Anthropology, Development, and the Post-Modern Challenge*, London, Pluto Press.
- GREEN, M. 2006 « International Development, Social Analysis and Anthropology ? Applying Anthropology in and to Development », in S. PINK (ed.), *Applications of Anthropology. Professional Anthropology in the Twenty-first Century*, vol. 2, New York-Oxford, Berghahn Books : 110-129.
- HAGBERG, S. & WIDMARK, C. (EDS.) 2009 « Ethnographic Practice and Public Aid : Methods and Meanings in Development Cooperation », *Uppsala Studies in Cultural Anthropology*, 45, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala, Uppsala University.
- HIRSCH, E. & GELLNER, D. N. 2001 « Introduction : Ethnography of Organizations and Organizations of Ethnography », in E. HIRSCH & D. GELLNER (eds.), *Inside Organizations. Anthropologists at Work*, Oxford-New York, Berg : 1-15.
- HOBART, M. (ED.) 2009 [1993] *An Anthropological Critique of Development. The Growth of Ignorance*, London-New York, Routledge.
- KEDIA, S. & VAN WILLIGEN, J. (EDS.) 2005 *Applied Anthropology. Domains of Application*, London, Greenwood Press.
- LAVIGNE DELVILLE, P. 2008 [2007] « À la recherche du chaînon manquant. Construire des articulations entre recherche en sciences sociales et pratique du développement », *Coopérer aujourd'hui*, 59 (Les documents de travail de la direction scientifique, GRET).
- LE MEUR, P.-Y. & LAVIGNE DELVILLE, P. 2009 « Le développement rural et la gouvernance des ressources », in L. ATLANI-DUAULT & L. VIDAL (dir.), *op. cit.* : 73-96.
- LENCLUD, G. 1995 « L'application dans la tradition anthropologique française », in J.-F. BARÉ (dir.), *op. cit.* : 65-84.
- LONG, N. 1989 *Encounters at the Interface : A Perspective on Social Discontinuities in Rural Development*, Wageningen, Wageningen Agricultural University.
- LONG, N. & VAN DER PLOEG, J. D. 1989 « Demythologizing Planned Development : An Actor Perspective », *Sociologia Ruralis*, XXIX (3-4) : 226-249.
- MEAD, M. 1977 *Letters from the Field*, New York, Harper & Row.
- MOSSE, D., FARRINGTON, J. & REW, A. (EDS.) 2001 *Development as Process. Concepts and Methods for Working with Complexity*, New delhi, ODI-India Research Press.
- NOLAN, R. 2002 *Development Anthropology. Encounters in the Real World*, Oxford-Boulder, Westview Press.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. 1995 *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.

- OUROUSSOF, A. 2001 « What is an Ethnographic Study ? », in D. N. GELLNER & E. HIRSCH (eds.), *Inside Organizations. Anthropologists at Work*, Oxford-New York, Berg : 35-58.
- PINK, S. (ED.) 2006 *Applications of Anthropology. Professional Anthropology in the Twenty-first Century*, vol. 2, New York-Oxford, Berghahn Books.
- POTTIER, J. 1981 *The Project Approach to Rural Development : An Internal Critical View*, Douala, Pan-African Institute for Development.
- POTTIER, J. (ED.) 2005 [1993] *Practising Development. Social Sciences Perspectives*, London & New York, Routledge.
- RAVENEAU, G. 2005 « Produire un déplacement sur une mobilité. Éléments de réflexion pour une anthropologie d'intervention », in B. TRAIMOND (dir.), *L'anthropologie appliquée aujourd'hui*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux (« Études culturelles ») : 163-176.
- 2007 « Savoir anthropologique, engagement et intervention de l'ethnologue », débat 3 du 15 mai 2007, *op. cit.*, <<http://assisesethno.org/spip.php?article39>>.
- ROBERTS, S. 2006 « The Pure and the Impure ? Reflections on Applying Anthropology and Doing Ethnography », in S. PINK (ed.), *op. cit.* : 73-89.
- SEN, A. 1999 *Development as Freedom*, Oxford, Oxford University Press.
- SOUCAILLE, A. 2007 « Synthèse et pistes de discussion du débat n° 3 », débat 3 : *op. cit.*, <<http://assisesethno.org/spip.php?article76>>.
- TRAIMOND, B. 2005 « Présentation », in B. TRAIMOND (dir.), *L'anthropologie appliquée aujourd'hui*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux (« Études culturelles ») : 7-15.
- VIDAL, L. 2009 « L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Entre exigences méthodologiques, ambition épistémologique et souci éthique », in L. ATLANI-DUAULT & L. VIDAL (dir.), *op. cit.* : 229-252.

NOTES

1. N° 29 de 2009. National Association for the Practice of Anthropology (NAPA) est une section de l'American Anthropological Association (AAA).
2. Les politiques publiques de développement sont destinées à répondre à court terme à des besoins définis par les grandes agences internationales comme pressants, elles sont chargées de jugements de valeurs et ne sont donc pas neutres culturellement. Elles se traduisent en programmes qui cadrent et définissent les règles de l'intervention dirigée pour atteindre des objectifs spécifiques. Elles sont donc aussi très politiques, car elles auront des conséquences, bonnes ou mauvaises, pour ceux qui les mettront en œuvre et pour ceux qui les subiront.
3. En effet, l'organisation d'un projet nécessite la collaboration de différents agents, techniciens, experts et spécialistes ayant parfois des points de vue radicalement différents sur le développement, mais qui doivent travailler ensemble et collaborer. Cette équipe hétérogène et hétéroclite travaille souvent avec des acteurs locaux, des partenaires, des organisations, des institutions qui ne partagent pas leurs valeurs, ni leurs besoins, perceptions, principes et savoirs et encore moins leurs objectifs de développement.

4. Force est de constater que le plus souvent l'identification des problèmes et des objectifs à atteindre pour les résoudre résulte d'impératifs politiques ou de pressions économiques, voire des lignes budgétaires disponibles ou des choix d'intervention de l'agence concernée ou encore de jugements de valeurs individuels des décideurs.
 5. Pour toutes ces raisons, un projet de développement est une organisation difficile à mettre en place et à faire fonctionner. En définitive, il apparaît comme le produit incertain de l'affrontement de rationalités différentes et de la confrontation de valeurs ou d'objectifs contradictoires, tant parmi les intervenants que parmi les destinataires de l'intervention, et son résultat sera tout aussi incertain.
 6. Confère le rapport PAID dont fit état Johan POTTIER (1981).
 7. À l'exception notable en France de Philippe Lavigne Delville qui n'a cessé, à travers ses différents écrits, de travailler à réduire cette fracture.
 8. If he has published, not perished !
 9. Une autre difficulté spécifique au métier de praticien est la possibilité de perdre le contrôle de son activité ou de ce qui va être fait de son rapport et de ses recommandations par son employeur.
 10. European Inter-University Development Opportunities Study-Group.
 11. Association pour l'anthropologie du changement social et du développement.
 12. L'Association française des Anthropologues a engagé, en 2008, une procédure de reconnaissance des diplômes de master et doctorat en ethnologie et anthropologie au Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) et de l'anthropologie comme métier auprès de la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP), qui n'a toujours pas abouti à l'heure actuelle.
 13. Une des raisons de cette lenteur est que cette réforme devrait nécessairement passer par une réhabilitation d'une économie politique du développement, une approche qui avait été éliminée par l'emprise du modèle économique néolibéral sur le paradigme classique.
 14. L'importance accordée aujourd'hui aux gains économiques à court terme entre en contradiction avec les conditions de durabilité à long terme du développement. Les multinationales fonctionnent aujourd'hui sur des taux de rentabilité du capital investi de 10 % à 15 % par an, en-deça de ce niveau, elles délocalisent.
-

RÉSUMÉS

Résumé

En anthropologie, les débats sur l'application de la discipline au développement s'intéressent plus à la question de la recherche qu'à celle de l'implication. Et, quand l'anthropologie impliquée est évoquée, c'est généralement pour en souligner les insuffisances au regard des exigences épistémologiques de l'ethnographie. Cependant, ainsi qu'on tente de le montrer ici, l'anthropologue travaillant sous contrat privé dans une agence ou dans une ONG est plus souvent un praticien qu'un chercheur, appliqué ou non. Quoique toujours anthropologue, il fait un métier

très différent de celui de chercheur qui ne peut donc pas être évalué dans les mêmes termes. C'est cette profession méconnue d'anthropologue praticien dans le développement que cet article cherche ici à réhabiliter.

Abstract

Most of the recent debates about the implementation of anthropology in development were more interested with research, applied or not, than with involvement or commitment of the anthropologist. When applied anthropology is mentioned, it is usually to highlight its weaknesses concerning the epistemological requirements of ethnography. But, as we try to show here, the applied anthropologist working contractually in a private development agency or NGO is more often a practitioner than a researcher applied or not. Although he is still an anthropologist, his occupation is very different than that of researcher and thus cannot be appraised or assessed in the same terms. It is this unrecognized profession of being a practitioner anthropologist in development that this paper wants to rehabilitate.

INDEX

Mots-clés : anthropologie appliquée, anthropologie d'intervention, implication, métier du développement, observation participative et réflexive, professionnalisation

Keywords : Applied Anthropology, Intervention Anthropology, Commitment, Development Work, Observant and Reflexive Participation, Professionalization

AUTEUR

JACKY BOUJU

Centre d'études des mondes africains (CEMAF), CNRS (UMR 8171) ; Université de Provence, Aix-Marseille 1.